

Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation

MILITANTS D'ATD QUART MONDE, LST, LE PIVOT (Belgique)

Nous reprenons ici une intervention de mouvements de lutte contre la pauvreté en Belgique en vue de concertations avec des professionnels de l'aide et de la Protection de la Jeunesse sur la question du maintien du lien parents-enfants lorsque ceux-ci sont placés¹.

30

Dans nos associations Luttes Solidarité Travail, ATD Quart Monde et Le Pivot, la famille, dans ses formes multiples, a toujours été une préoccupation centrale. Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, et qui lui-même avait connu la grande pauvreté, disait : « *La famille est le dernier rempart contre la destruction produite par la misère* ». C'est dans ce sens que la question du lien familial nous a toujours tenus beaucoup à cœur.

Nous voulons préserver à tout prix le lien essentiel avec les enfants et tous les membres de la famille lorsque le placement force la séparation. Depuis de nombreuses années nos associations ont été un lieu collectif d'expression et de construction de constats et d'analyses engrainés dans le vécu quotidien de ce combat.

Une souffrance énorme

Nous devons d'abord témoigner du courage de ces familles, et de toute la souffrance que cela produit. Tout ce que nous vivons comme une volonté de nous séparer nous abîme tellement.

Il y a tout d'abord cette interrogation : comment les professionnels peuvent-ils écrire ou dire qu'ils autorisent des liens entre parents et enfants, en leur donnant, sur une semaine, voire un mois, une visite de 3/4h, 1h ou 2h, encadrée, ou parfois rien du tout ?

Et puis, il y a les signes matériels qui rappellent l'absence : « *C'est le petit lit vide qui explique le grand vide qu'il fait chez nous. Parce que c'est quand même très difficile pour les parents de voir leurs enfants loin d'eux.* »

1. Concertations intitulées : *Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation*, et animées par le Service de lutte contre la pauvreté, de février à mai 2013.

On ne se sent plus reconnus comme parent : « *Le lien avec mon fils, on peut dire, franchement, ce n'est rien du tout ! C'est 1h, 1h1/2. Comme si j'étais presque son oncle ou son parrain mais pas son père.* »

Le lien entre les parents et les enfants devrait être soutenu, mais qu'est-ce que les professionnels font pour ? Dans quelles conditions ? C'est au plus tôt qu'on doit rétablir ce lien familial, le plus tôt possible. « *Le petit, il a déjà trois ans, il a beaucoup grandi et moi je ne le vois qu'une fois par mois pendant ¾ d'heure. Je suis plus dans les trains qu'à passer du temps avec lui : 3h aller et 3h retour. Quand je regarde dans les yeux de mon fils, j'ai honte parce qu'il n'a jamais sa maman, il est trop petit pour comprendre. Je n'arrive pas à trouver les mots pour pouvoir lui dire tout ça. Et du coup, il y a le lien qui est coupé avec lui.* »

Un besoin de soutien

Pour maintenir le lien, il ne faut pas disperser les enfants d'une même famille dans plusieurs endroits différents. Il faut maintenir les fratries ensemble. Parfois des frères et sœurs ne se parlent plus quand ils sont adultes, c'est souvent la conséquence de jalousies entre les enfants qui pensent que les parents aiment plus l'un que l'autre ; comment éviter les mesures qui font croire à des préférences ?

Maintenir le lien familial, ce n'est pas seulement le lien parents-enfants. Le lien avec les grands-parents doit aussi être gardé et mis en œuvre pratiquement.

Bien souvent, le lien familial doit être non seulement maintenu mais RECRÉÉ parce que celui-ci est un peu cassé (par exemple quand il y a de la violence, de la maltraitance...). « *Si on avait aidé ma mère quand j'ai été placée je ne l'aurais pas oubliée, un lien aurait pu renaître.* »

Et quand les enfants sont plus âgés, ça devient encore plus difficile parce qu'ils sont blessés, ils sont quelque part cassés. L'enfant souffre vraiment. Il y a des enfants qui sont perturbés jusqu'à leurs 18 ans ou plus. Il y en a qui ne vont pas à l'école, il y en a qui font des fugues, il y en a qui attentent à leur vie, il y en a qu'on met dans des hôpitaux psychiatriques. [...] Il y a le lien familial qui est cassé. Je crains le pire et à la majorité, je ne sais pas comment il va agir. Est-ce qu'il va revenir près de moi, est-ce qu'il va s'éloigner ? Si déjà à la base, tu n'as pas vécu de lien positif, alors je ne sais pas comment tu veux que je trouve ce lien positif aujourd'hui. »

Il va sans dire que les familles espèrent que leur légitime combat, souvent mal compris et même mis en doute ou nié, sera entendu dans ces nouvelles rencontres.

Une maman raconte : « *Le juge me dit : 'Ce n'est pas une punition qu'il soit placé, Madame, profitez-en pour faire des choses pour vous'. Le jour où j'ai commencé mon stage de travail, je les avais prévenus au SPJ², mais ils n'ont rien voulu changer pour les jours de visite, une fois par mois. J'ai dû demander pour manquer une journée de travail pour aller voir mon enfant, car j'avais peur que*

2. Service de Protection de la Jeunesse.

l'on espace encore mes droits de visite. J'ai perdu mon contrat. Maintenant je n'ai plus de proposition de contrat de travail et avec ça je risque de perdre mon CPAS³. »

Nous avons besoin de vous dire, à vous professionnels, comment nous vivons effectivement les choses.

Il reste incompréhensible, pour nous, de s'entendre dire qu'une visite de moins d'une heure une fois par mois pour un très jeune enfant est suffisante. Que lorsqu'on a des difficultés pour les déplacements, notamment à cause du prix des transports, on se voit espacer le droit de visite au lieu d'être soutenus. Alors, on prend le train sans payer et on cumule les amendes. Et lorsque les rencontres sont difficiles, au lieu de travailler ce qui pose problème, on se contente de décisions qui imposent de les espacer. On en arrive même parfois à ce qu'elles soient complètement supprimées, alors que pour nous au contraire elles devraient être encouragées et soutenues.

Un parent nous dit : « *Moi au départ c'était 3h par semaine, puis 3h tous les 15 jours et puis 1h une fois par mois et actuellement, j'en suis à 1h1/2 tous les 3 mois. Et volontairement j'ai cessé d'aller rendre visite parce que c'est plus possible. On me disait que c'était pour renouer les liens, mais au fur et à mesure du temps on me les réduisait. L'enfant se pose des questions en se demandant pourquoi maman ne vient plus. Et alors les enfants se retournent contre nous et ils ne veulent plus nous voir.* »

Après, on se demande pourquoi les enfants ne nous font plus confiance. Ils ne nous font plus confiance, parce qu'ils croient que ça vient de nous. Alors que ce n'est pas nous qui ne voulons pas de lien, c'est qu'on nous donne pas l'occasion d'en avoir.

Nous demandons que les lieux de placement ne donnent jamais comme punition : « *Tu ne rentreras pas à la maison ce week-end !* »

Comment garder confiance en l'avenir ?

Certains nous disent : votre enfant « *ne veut plus vous voir, il ne veut plus entendre parler de vous, il ne veut plus rien savoir de vous, il a son havre de paix, foutez lui la paix.* »

On vous reproche d'être négatif pour votre enfant. Et puis alors, on vous dit : « *Oh ! Mais madame, il vaut mieux vous écarter de votre enfant, vous êtes négative. Il vaut mieux ne pas aller le voir pendant 15 jours. Ou il vaut mieux ne pas le voir du tout.* »

Voilà. Mais dans ce qu'ils disent, il y a une partie de vérité quand même : ils disent que je donne le négatif, que je ne sais pas donner le positif. Parce que tout ce que j'ai vécu avec mes enfants ça a été cassé, ça a été gâché, ça a été abîmé... Donc comment voulez-vous encore être positif ?

Parfois, des gestes de la vie courante, qui favorisent les liens, sont cassés : « *Le chef de l'internat m'a pris mon pull que mes parents m'avaient apporté. Soi-disant qu'il puait, alors que c'était un nouveau.* »

On fait tout ce qui est possible pour garder ce lien, tant bien que mal.

« *J'ai une petite-fille qui est placée. Si tôt qu'elle le peut, elle*

3. Centre public d'action sociale.

fait passer des messages en cachette à sa maman, par l'intermédiaire du car scolaire. Elle lui dit que sa maman lui manque et qu'elle aimerait connaître sa petite sœur et son petit frère. »

Quand je vais voir mon fils, il y a quand même l'assistante sociale qui est présente. C'est vrai que je suis mal à l'aise mais je n'ai pas le choix, je dois l'accepter. Alors avant d'aller là, je me mets en tête : c'est pour mon enfant que je vais là, c'est tout. Et il est tout content, il est tout heureux, il vient directement vers moi, il me fait un gros câlin, moi je lui en fais aussi, et c'est le seul moment, là, qu'on a tous les deux, un lien entre nous deux. On a des émotions parce qu'on est contents, on le voit, on sait qu'il est là. On sait qu'on peut faire des choses et en même temps on a peur des réactions, on ne sait pas ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire.

Au début, on va voir son enfant. Mais quand le lien est insuffisant, il se dégrade. Et puis l'enfant lui-même au bout d'un temps ne vient plus vers nous. On ne supporte plus le regard des professionnels. On a un grand stress devant eux, parce qu'on ne sait pas à quoi s'attendre.

On voudrait dire à son enfant : « *Oui, je suis quand même là, même si tu ne veux pas de moi ou même si tu as l'impression que je ne veux pas de toi.* »

Nous réaffirmons que le lien entre les enfants et les parents ne doit jamais être interrompu. Déjà dans le *Rapport général sur la pauvreté*, en 1994, nous demandions que les placements, s'ils s'imposaient, soient les plus courts possible, et toujours le plus près possible. Dans l'idéal, nous aimerions pouvoir venir partager des repas avec nos enfants, fêter leurs anniversaires ou pouvoir passer une bonne journée avec eux. Nous voulons rester garants de la sécurité affective de nos enfants. ■